

1912-1066

Cote > 01R 0616

19.06.1916

AD-06

197 // 1454

BAUCHIÈRE Joseph Baptistin

Né le **08 Novembre 1892** à **BRIANÇONNET (06)**

Habite (au moment du conseil de révision) = **BRIANÇONNET**

Profession (au moment du conseil de révision) = cultivateur

Fils de BAUCHIÈRE Jean-Baptiste François et de TRABAUD Louise Fanny

Célibataire

Cheveux = châtain clair Taille = 1, 64 m Degré d'instruction = 3

Yeux = bleu clair

Selon la nomenclature militaire de l'époque,
le degré 3 d'instruction signifie que le conscrit
possède le certificat d'études primaires (ou en
a au moins le niveau)

Visage = long

Nez = rectiligne



Incorporé le 07.10.1913 au 173^{ème} Régiment d'Infanterie, caserné à BASTIA, en qualité de soldat de 2^{ème} classe.

Réformé N° 2 par la Commission Spéciale d'ANTIBES du 15.09.1915 pour "faiblesse générale".

Maintenu réformé N° 2 par la même Commission le 22.12.1915.

Figure au monument aux morts de **BRIANÇONNET (06)**

Meurt le 19.06.1916 à BRIANÇONNET.

Il est âgé de 23 ans 7 mois 1 semaine 4 jours

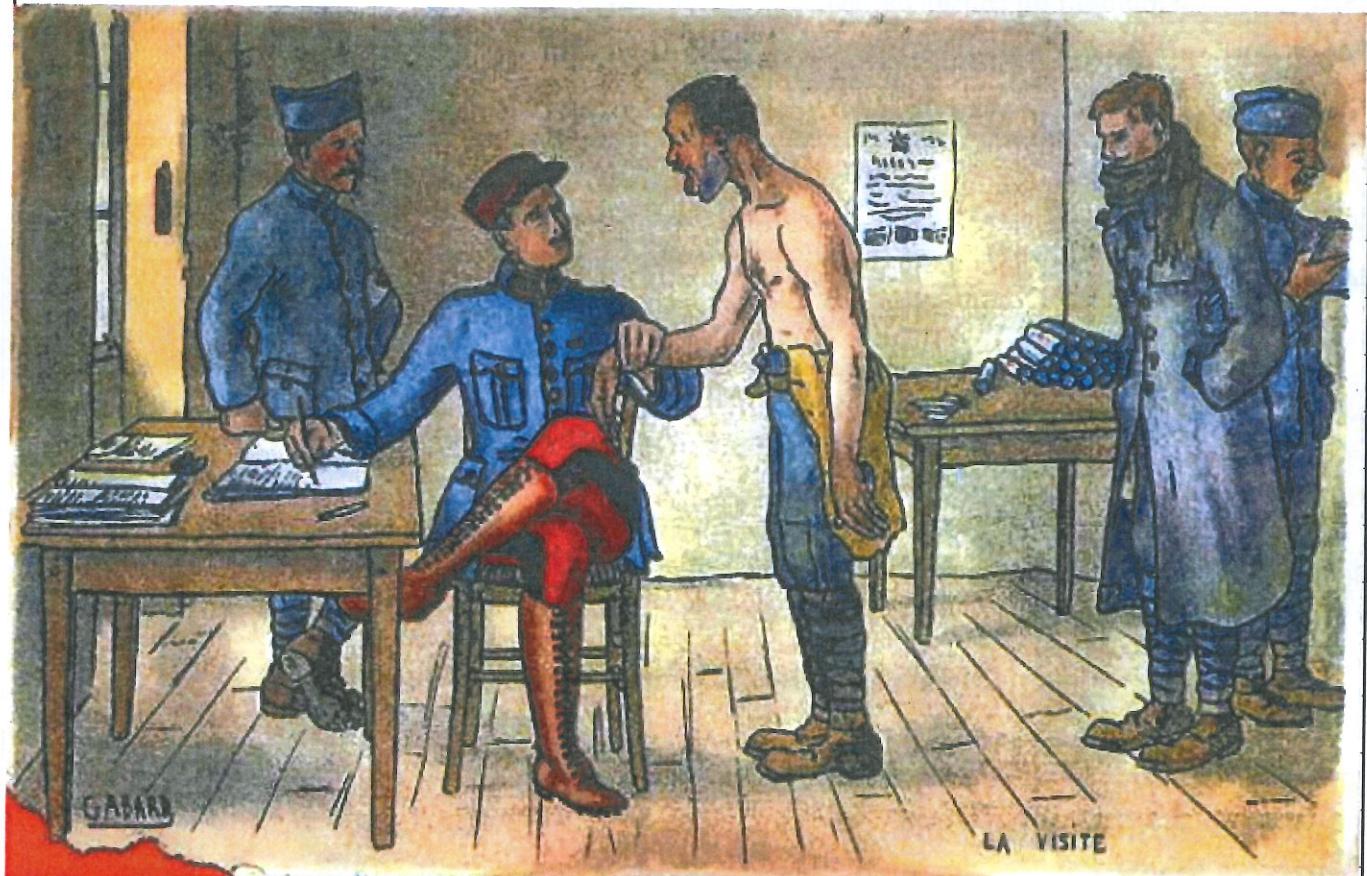
Son décès est enregistré à l'état-civil de BRIANÇONNET



Notes complémentaires

Réformés N° 1 ou réformés N° 2 : quelle différence ?

Etaient réformés n° 2 les militaires qui étaient réformés en raison d'une maladie contractée en service (à la différence des réformés n° 1, qui l'étaient en raison d'une blessure invalidante, du fait de guerre). Dans un premier temps, ils étaient réformés temporaires et passaient une visite de contrôle tous les ans. Si la maladie guérissait, ils étaient réintégrés dans le service auxiliaire. Si elle était devenue chronique, ils étaient réformés définitivement."



1902-626

Cote > 01R 0832

07.07.1916**AD-83**

267 / 340

RAYNAUD Henri Roger

Né le 16 Décembre 1882 à SAINT-RAPHAËL (83)**Habite (au moment du conseil de révision) = SAINT-RAPHAËL****Profession (au moment du conseil de révision) = berger****Fils de RAYNAUD André Napoléon et de PIGGLE Joséphine (cultivateurs)****Marié le à , avec PANARD Maria Angeline**

Cheveux = châtais	Taille = 1,61 m	Degré d'instruction = non précisé
Yeux = châtain gris		
Visage = rond		
Nez = fort		

Incorporé le 22.11.1903 au 13^{ème} Bataillon d'artillerie à pied, caserné à NICE, en qualité de 2^{ème} canonnier - Maître-pointeur le 22.09.1904 - Passé au 15^{ème} Escadron du Train des Équipages le 29.11.1905 - Renvoyé dans ses foyers le 18.09.1906, certificat de bonne conduite accordé.

Signalé résidant à BRIANÇONNET, hameau du Prignolet, le 18.06.1908

Classé dans les Services auxiliaires par la Commission spéciale de réforme de NICE du 16.01.1912 pour décollement de la rétine droite.

Mobilisé le 02.08.1914, employé comme conducteur de chevaux le 05.08.1914.

Figure au monument aux morts de**BRIANÇONNET (06)**

Maintenu dans les Services auxiliaires par la Commission de réforme de NICE du 08.11.1914 et passé à la 15^{ème} Section d'infirmiers militaires - Maintenu dans les Services auxiliaires par la C^{ion} de réforme d'ANTIBES du 12.01.1916 pour lésions du corps vitré de l'oeil droit (nombreux corps flottants, hyalite ancienne (vision O.D. 2/10 - oeil gauche normal); décision confirmée par la même C^{ion} du 22.03.1916.

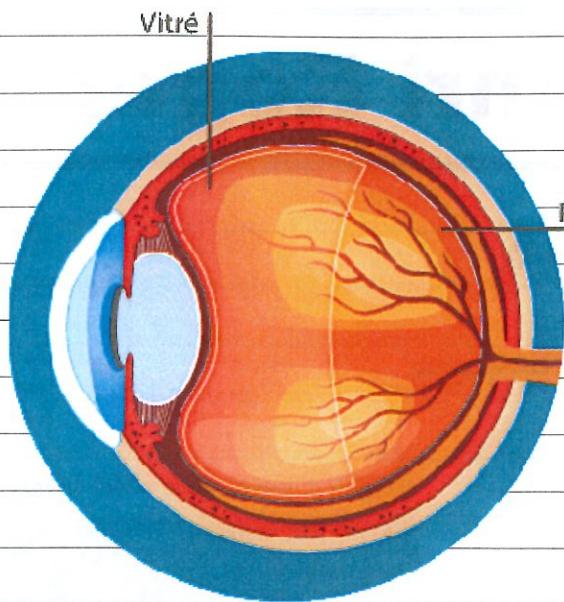
Réformé N° 2 par la Cion de réforme de NICE du 05.05.1916 pour bronchite spécifique du sommet, et renvoyé le même jour dans ses foyers.

Meurt le 07.07.1916 à BRIANÇONNET, de tuberculose pulmonaire aggravée en service.

Il est âgé de 33 ans 6 mois 3 semaines.

Son décès est enregistré à l'état-civil de BRIANÇONNET (acte N° 08).

Notes complémentaires



Les pathologies du Vitré

LES PATHOLOGIES DU VITRÉ (HYALOPATHIE) Les pathologies du vitrée sont très fréquemment liées à celles de la rétine. Elles se traduisent de deux façons, parfois associées : soit par des troubles de la transparence qui donnent une baisse de vue, soit par des tractions sur le tissu rétinien.

Les troubles de la transparence du vitré peuvent être de natures inflammatoire (hyalite), dégénérative ou hémorragique.

La HYALITE est une inflammation du corps vitrée; elle se manifeste par :

- rougeur oculaire
- présence de corps flottants
- sensation de brouillard
- baisse de vision.

Un bilan étiologique (recherche de la cause) doit être réalisé pour pouvoir traiter spécifiquement l'origine de l'inflammation. Puis le traitement consistera en l'administration d'anti-inflammatoires et parfois d'un traitement chirurgical : la vitrectomie (ablation du vitrée).

1912-1067

Cote > 01R 0616

15.12.1916**AD-06**

198 / 1454

CHAIX Émile Joseph

Né le **04 Septembre 1892** à **BRIANÇONNET (06)**Habite (au moment du conseil de révision) = **BRIANÇONNET**

Profession (au moment du conseil de révision) = cultivateur

Fils de CHAIX Pierre Paul (aubergiste) et de COLLOMP Hortense Marie

Marié le à , avec

Cheveux = châtaignes	Taille = 1, 55 m	Degré d'instruction = 3
----------------------	------------------	-------------------------

Yeux = marrons

Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 3 d'instruction signifie que le conscrit possède le certificat d'études primaires (ou en a au moins le niveau)

Visage = long

Nez = rectiligne

Incorporé le 05.10.1913 au 173^{ème} Régiment d'Infanterie, caserné à AJACCIO, en qualité de soldat de 2^{ème} classe - Nommé caporal le 14.05.1915 - Nommé Sergent le 26.06.1915.

Disparu le 15.12.1916 à la Côte du Poivre (près VERDUN).

Il est âgé de 30 ans 10 mois 3 semaines 6 jours.

Son décès est officialisé à la date du 15.12.1916 par jugement du 08.05.1921 du Tribunal civil de GRASSE et transcrit le 09.05.1921 à l'état-civil de BRIANÇONNET.

Figure au monument aux morts de	BRIANÇONNET (06)
---------------------------------	------------------

Le 11 décembre 1916, le général Mangin décide de lancer la reconquête des côtes 342 et 378, ainsi que du village de LOUVEMONT. La préparation d'artillerie débute après un repérage aérien. Les positions allemandes sont écrasées sous le pilonnage massif français. Le temps est exécrable : pluie torrentielle, froid intense; les tranchées se dissolvent dans la boue, les hommes pataugent jusqu'aux genoux.

Le 15.12, à 10h 00, les fantassins français s'extirpent de la boue, gravissent les pentes au prix d'efforts surhumains, mènent des attaques violentes et meutrières, et remportent les objectifs qui leur avaient été assignés.

Les pertes, pour le seul 173^{ème} R.I., et pour la seule journée du 15 décembre 1916, sont : pour les officiers > 3 tués, 11 blessés, 1 disparu - pour la troupe > 98 tués, 250 blessés et 180 disparus...

Le 173^{ème} R.I. ne sera relevé que le 21.12.1916, et comptera de très nombreuses évacuations dues aux gelures des pieds.

Notes complémentaires

(plan extrait du J.M.O. du 173° R.I.)



1912-1078

Cote > 01R 0616

26.03.1917**AD-06**

229 / 1454

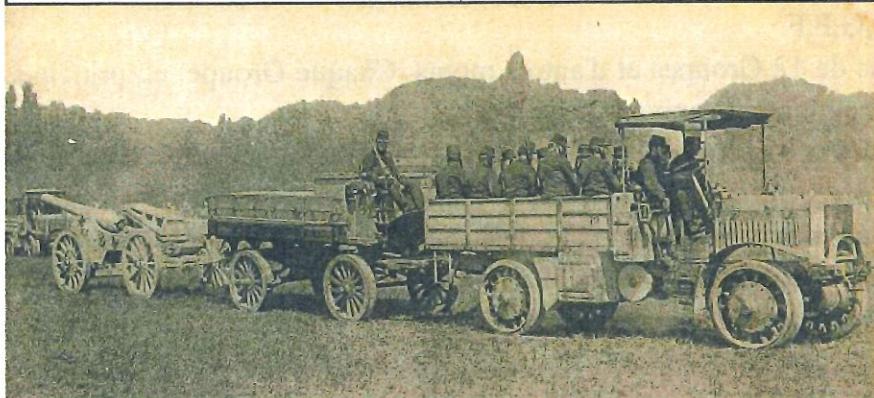
TRABAUD Jules François

Né le **18 Décembre 1892** à **BRIANÇONNET (06)**Habite (au moment du conseil de révision) = **SÉRANON (06)**Profession (au moment du conseil de révision) = **cordonnier**

Fils de TRABAUD Marie Pauline

Célibataire

Cheveux = châtais	Taille = 1, 73 m	Degré d'instruction = 3
Yeux = châtais		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 3 d'instruction signifie que le conscrit possède le certificat d'études primaires (ou en a au moins le niveau)
Visage = long		
Nez = rectiligne		



Incorporé le 09.10.1913 au 7^{ème} Régiment d'Artillerie à Pied, caserné à NICE, en qualité de canonnier de 2^{ème} classe - Passé au 81^{ème} Régiment d'Artillerie Lourde à tracteur le 11.02.1916.

Figure au monument aux morts de

BRIANÇONNET + Nécropole nationale Les Chesnaux (02 - Château-Thierry)

Meurt le 26.03.1917 à l'Hôtel-Dieu de CHÂTEAU-THIERRY (02) à la suite d'un accident en service commandé (intoxication par gaz) - Il est âgé de 24 ans 3 mois 2 semaines.

Son décès est transcrit à l'état-civil de BRIANÇONNET le



Inhumé à la nécropole nationale "Les Chesnaux" à CHÂTEAU-THIERRY (Aisne) - Tombe 456.

Un TRABAUD Jules est inscrit au monument aux morts de la Commune des ADRETS-de-l'Estérel (83); le lien n'a pas encore été établi avec notre Poilu...

Notes complémentaires

Qu'est-ce qu'un régiment d'artillerie à pied ? C'est un régiment d'artillerie de forteresse. Quelques batteries étaient des batteries cotières. Les autres étaient des batteries de forteresse de terre. En 1914, il y avait neuf régiments d'artillerie à pied.

En 1914, le 7^{ème} régiment d'artillerie à pied est ainsi réparti :

- 15^{ème} région. Portion centrale à Nice: 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} batteries, Nice.
- 15^{ème} région. Fraction de Bastia: 1^{ère} batterie, Bonifacio; 2^{ème} batterie, Ajaccio.

Qu'est-ce qu'un régiment d'artillerie lourde à tracteurs ? Les régiments de cette série (80^{ème} 91^{ème}), créés à partir d'octobre 1915 (sauf le 80^{ème} qui n'existe qu'en 1939-1940 comme RANA), étaient équipés de matériels lourds tractés. Ils ont été formés avec des batteries venant des dépôts des 1^{er} au 5^{ème} RAL créés en 1913 et aussi de batteries venant des RAP.

Chaque régiment était composé de 2 Groupements:

- le 1^{er} composé des I^{er} à VI^{ème} Groupes servant des matériels d'artillerie lourde longue: 120.L et 155.L de Bange, 145/155 de marine et plus tard 155.G.P.F., 220.L et 240.L;
- le II^{ème} composé des VII^{ème} à XII^{ème} Groupes servant des matériels d'artillerie lourde courte: 155.C, 220.T.R (tir rapide), 280.T.R. et 194.G.P.F.

En fait certains régiments eurent plus de 12 Groupes et d'autres moins. Chaque Groupe, en principe, était à 2 batteries, chacune d'elles à 2 ou 4 pièces suivant le calibre.

Les tracteurs étaient à 4 roues motrices et directrices: Latil, Panhard, Renault etc... parfois à chenilles (Caterpillars). Quelques essais de portage furent tentés, en particulier pour le 155.C mais l'Artillerie Lourde Portée ne naîtra qu'après la guerre. Certains matériels furent montés sur des châssis à chenilles (le 194.G.P.F. en particulier) préfigurant dès 1917 l'artillerie moderne.

En raison de leurs missions les Groupes étaient indépendants de fait. Le régiment s'étalait sur un vaste front. Il était lourd à commander, même si son rôle était surtout administratif. Ce qui entraîna en octobre 1917 le dédoublement des régiments. Les II^{ème} Groupements (artillerie lourde courte) forment les 281^{ème} à 291^{ème} RALT. Les 81^{ème} à 91^{ème} RALT conservent les groupes d'artillerie lourde longue (I^{er} Groupement).

125. La Grande Guerre 1914-18 - Artillerie lourde Française - Une pièce de 155 et son tracteur automobile A. R.



En 1919, seuls les 81^{ème} à 91^{ème} sont conservés. Ils absorbent les régiments correspondants et sont réduits à 4 Groupes à 2 batteries (I^{er} et II^{ème} Groupes d'A.L.Longue; III^{ème} et IV^{ème} d'A.L.Courte).

1907-1292

Cote > 01R 0581

27.03.1917**AD-06**

312 / 633

GUÉRIN Eugène Albert

Né le 08 Décembre 1887 à BRIANÇONNET (06)

Habite (au moment du conseil de révision) = BRIANÇONNET

Profession (au moment du conseil de révision) = maréchal-ferrand

Fils de GUÉRIN François et de PAULET Marie (marchands)

Marié le à , avec (à préciser)

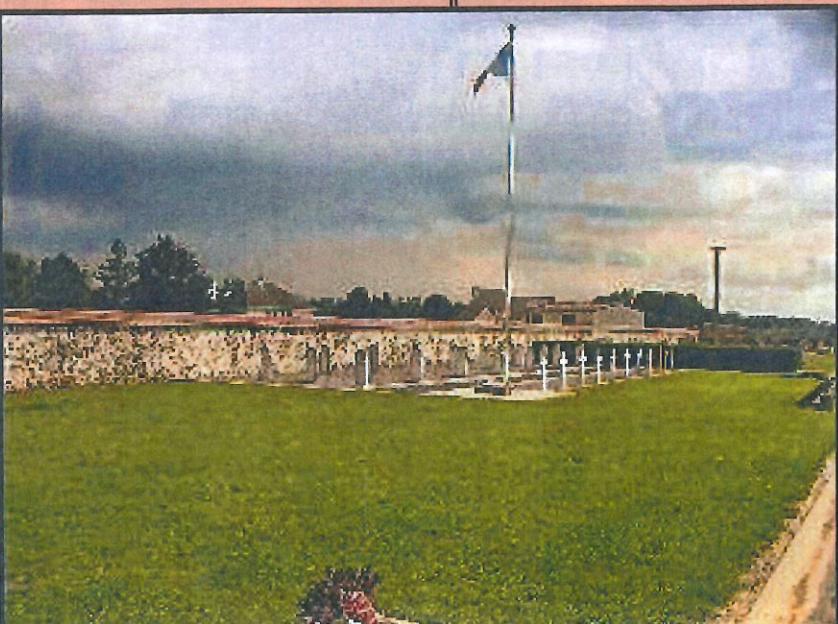
Cheveux = châtain foncé	Taille = 1, 58 m	Degré d'instruction = 2
Yeux = châtain foncé		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 2 d'instruction signifie que le conscrit sait lire et écrire, mais ne possède pas le certificat d'études primaires.
Visage = ovale		
Nez = grand		

Incorporé le 01.10.1908 au 9^{ème} Régiment de Hussards, caserné à CHAMBÉRY, en qualité de hussard de 2^{ème} classe - Passé hussard de 1^{ère} classe le 30.10.1909 - Renvoyé dans ses foyers le 25.09.1910, certificat de bonne conduite accordé.

Mobilisé le 02.08.1914 au régiment de cavalerie légère de MARSEILLE - Passé le 05.07.1915 au 19^{ème} Régiment d'artillerie - Passé le 16.09.1916 au 5^{ème} Régiment d'artillerie de campagne.

Figure au monument aux morts de

BRIANÇONNET + Carré militaire du cimetière communal de SAINTS (77)



Meurt le 27.03.1917 à l'hôpital N° 82, sis au Château des Côteaux, Commune de SAINTS (77), de maladie contractée en service (méningite cérébro-spinale)- Il est âgé de 29 ans 3 mois 2 semaines 5 jours.

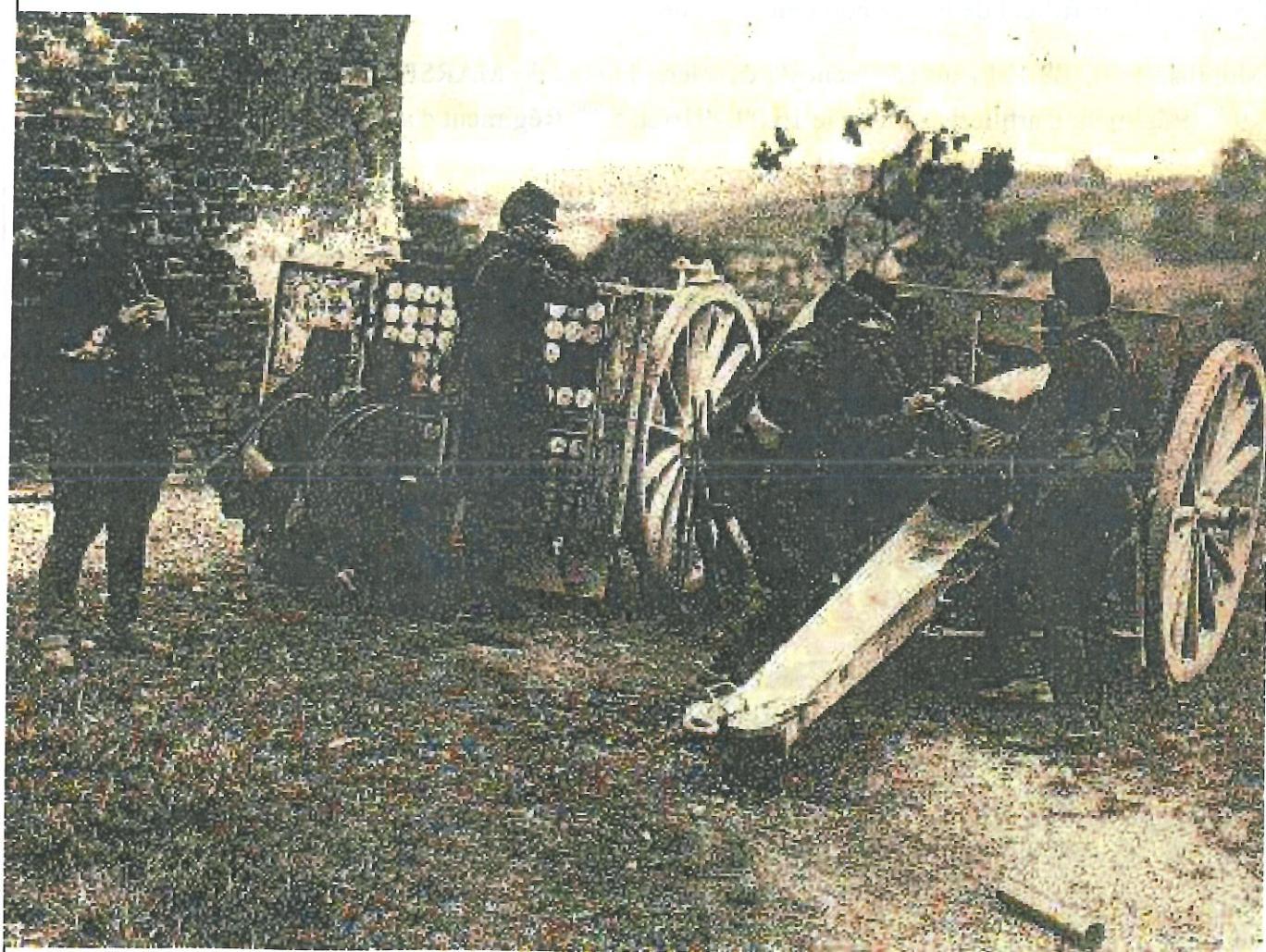
Son décès est enregistré à l'état-civil de SAINTS (77) et transcrit à l'état-civil de BRIANÇONNET.

Inhumé au Carré militaire du cimetière communal de SAINTS - tombe 29.

Notes complémentaires



41. LA GUERRE de 1914 - Notre Canon de 75 - Our gun of 75 J. C., Paris



1903-2346

Cote > 01R 0555

20.05.1918

AD-06

460 // 673

TRABAUD Émile Eugène

Né le 22 Juillet 1883 à BRIANÇONNET (06)

Habite (au moment du conseil de révision) = BRIANÇONNET

Profession (au moment du conseil de révision) = commerçant

Fils de TRABAUD Marius (cultivateur) et de ISNARD Marie

Marié le 12.10.1908 à MONTBLANC (04), avec DOMENGE Rosalie Célestine

Cheveux = noirs	Taille = 1, 69 m	Degré d'instruction = 3
Yeux = noirs		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 3 d'instruction signifie que le conscrit possède le certificat d'études primaires (ou en a au moins le niveau)
Visage = plein		
Nez = gros		

Incorporé le 18.11.1904 au 3^{ème} Régiment de Zouaves, caserné à CONSTANTINE, en qualité de zouave de 2^{ème} classe - Renvoyé dans ses foyers le 20.07.1907, certificat de bonne conduite accordé.

Intègre le 12.01.1912 la 15^{ème} Légion Bis de Gendarmerie, sise à NICE, en qualité de gendarme à pied.

Retiré du service le 05.05.1917 par la Commission de réforme de NIMES pour "tuberculose pulmonaire contractée au service commandé".

Figure au monument aux morts de	BRIANÇONNET (06)
Meurt le 20.05.1918 à BRIANÇONNET de tuberculose pulmonaire contractée en service.	
Il est âgé de 34 ans 9 mois 4 semaines.	
Son décès est enregistré à l'état-civil de BRIANÇONNET (acte N° ...).	

Notes complémentaires

Légion de gendarmerie : il existait une Légion de gendarmerie par Région militaire.

Celle de la 15^{ème} Légion était fractionnée en 3 entités distinctes : 15^{ème} Légion à MARSEILLE (regroupant les C^{ies} des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, de l'Ardèche et du Gard) - 15^{ème} Légion ^{Bis} à NICE (regroupant les C^{ies} des Alpes-Maritimes, du Var et des Basses-Alpes) - 15^{ème} Légion ^{Ter} à BASTIA (regroupant la 1^{ère} C^{ie} de BASTIA et la 2^{ème} C^{ie} d'AJACCIO).



Gendarme prévôtal à pied de la grande guerre (1914-1918)

La tenue pendant la campagne 1914-1918 a été fixée par la notice descriptive du 9 décembre 1914.

L'innovation majeure est le remplacement définitif de la tunique par la vareuse, vêtement moins ajusté, sans patte de parement mais garni de poches, ainsi que l'adoption de la couleur bleu clair, ou bleu horizon pour la vareuse, la culotte, le képi et les bandes molletières.

- *vareuse* en drap bleu clair, à 5 boutons, à collet droit, avec écusson noir à grenades blanches,
- *culotte* en drap bleu clair à passepoil blanc,
- *Képi* bleu clair, sans galon, ni passepoil, ni insigne,
- *équipements* en cuir fauve,
- *casque* modèle 1913

1918-2804

Cote > 01R 0659

03.06.1918

AD-06

558 / 731

BUFFE Eugène Marius

Né le **24 Juillet 1898** à **AMIRAT (06)**

Habite (au moment du conseil de révision) = **BRIANÇONNET (06)**

Profession (au moment du conseil de révision) = cultivateur

Fils de **BUFFE Honoré et de AUGÉ Rose (cultivateurs)**

Célibataire

Cheveux = châtain foncé	Taille = 1, 62 m	Degré d'instruction = 0
Yeux = bleu foncé		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 0 d'instruction signifie que le conscrit ne sait ni lire ni écrire.
Visage = rond		
Nez = rectiligne		

Ajourné par le Conseil de révision du 17.02.1917 pour "faiblesse" - Classé dans les Services auxiliaires par le Conseil de révision du 20.02.1918 pour "faiblesse musculaire".

Incorporé le 29.04.1918 au 6^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied, caserné à NICE (06), en qualité de chasseur de 2^{ème} classe.

Au recensement de 1911, l'intéressé est domestique chez RAYNAUD Henri et Maria, où il exerce l'activité de berger (le dit RAYNAUD Henri mourra lui aussi à la guerre, le 07.07.1916).

Figure au monument aux morts de

Ne figure sur aucun monument aux morts, ni plaque commémorative (ni à AMIRAT, ni à NICE, ni à BRIANÇONNET, ni ailleurs...)

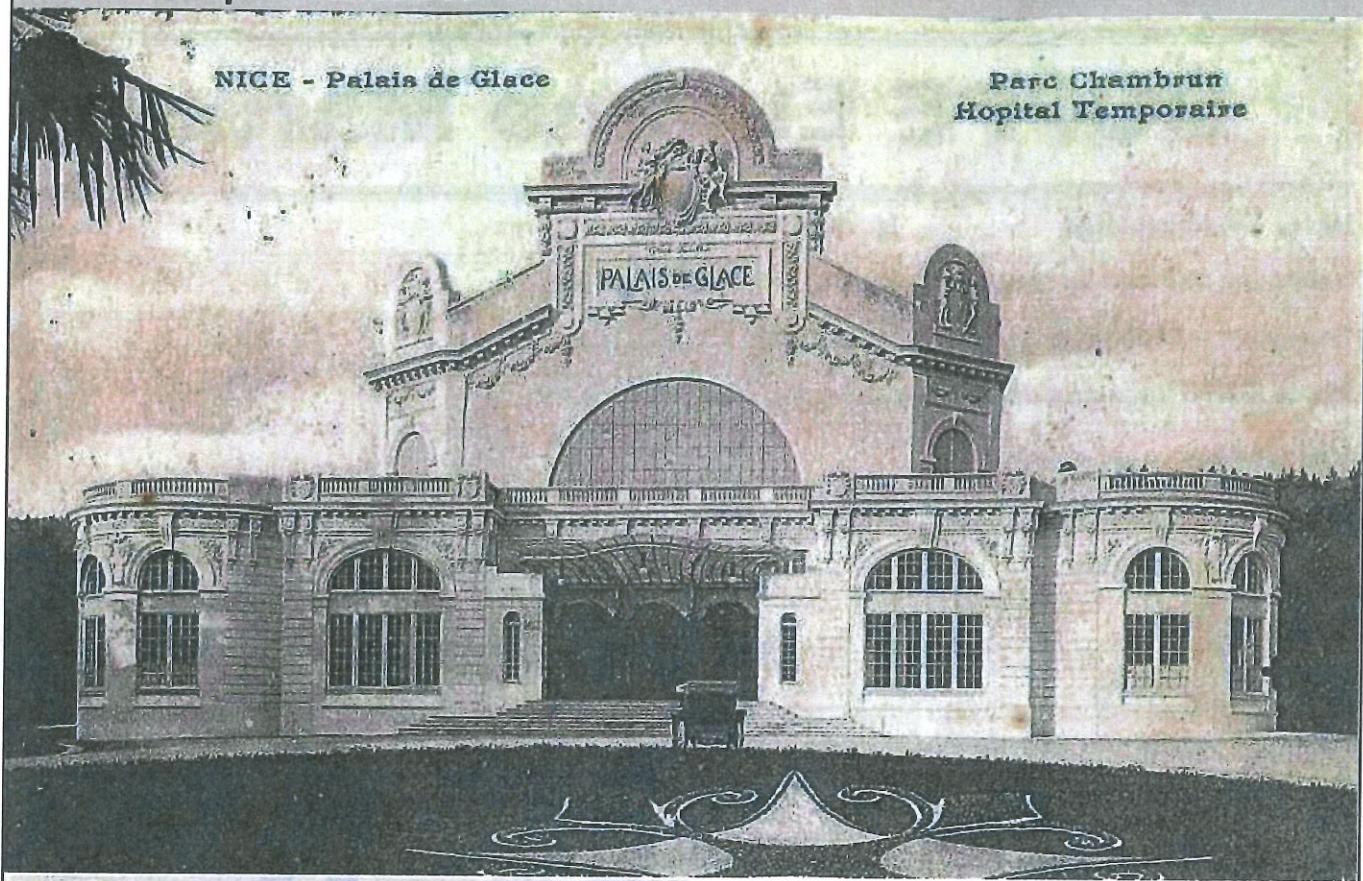
Meurt le 03.06.1918 de maladie à l'hôpital complémentaire N° 20 de NICE.

Il est âgé de 19 ans 10 mois 1 semaine 3 jours (7 253 jours).

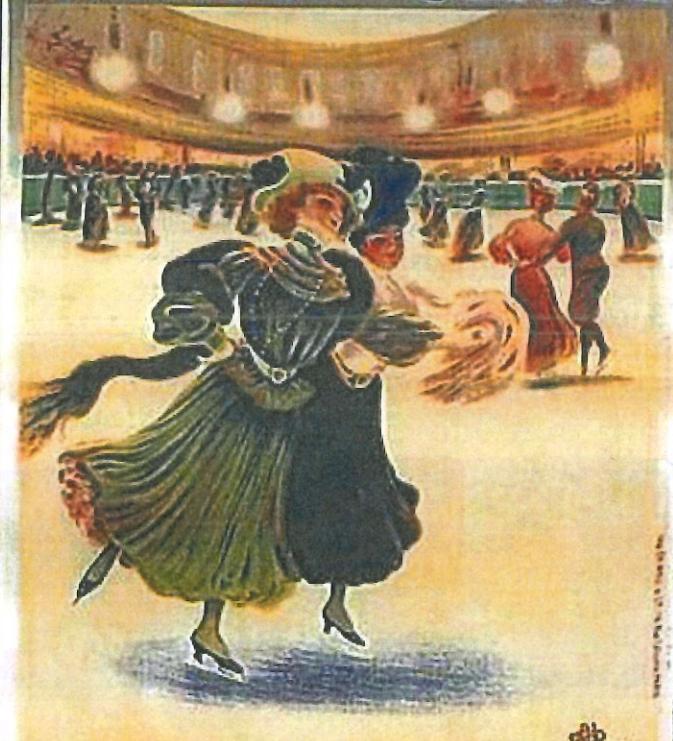
Son décès est enregistré à l'état-civil de NICE et transcrit à l'état-civil de BRIANÇONNET (acte N° 05)

Selon toute vraisemblance, l'intéressé est mort des suites de la "grippe espagnole", dont l'épidémie ravageait à ce moment-là toute l'Europe... et sévissait bien sûr gravement à NICE. Notre Poilu étant de constitution fragile était sans doute mal armé pour résister à une pareille catastrophe sanitaire...

Notes complémentaires



PALAIS DE GLACE



DE NICE AU PARC CHAMBRUN

L'hôpital complémentaire N° 20 était situé dans le "skating Palais de glace" de NICE - 82 avenue Borriglione, au sein du Parc Chambrun (autre entrée par le 20 avenue Saint-Maurice).

Transformé le 14.12.1914 en établissement sanitaire militaire, sa capacité d'accueil était de 300 contagieux tout au long de la guerre, jusqu'à sa restitution civile le 24.10.1919.

Construit en 1906 pour l'exercice de tous les sports de glace, il sera détruit après la Seconde Guerre Mondiale.



1909-666

Cote > 01R 0594

11.06.1918**AD-06**

257 & 258 / 820

DAUMAS Julien Victorin

Né le **31 Janvier 1889** à **BRIANÇONNET (06)**Habite (au moment du conseil de révision) = **BRIANÇONNET**Profession (au moment du conseil de révision) = **boulanger (sait cuire)**

Fils de DAUMAS Jules (boulanger) et de DÈZE Anaïs

Marié le à , avec À préciser

Cheveux = châtais	Taille = 1,65 m	Degré d'instruction = 3
-------------------	-----------------	-------------------------

Yeux = marron clair		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 3 d'instruction signifie que le conscrit possède le certificat d'études primaires (ou en a au moins le niveau)
---------------------	--	---

Visage = long		
---------------	--	--

Nez = moyen		
-------------	--	--

Incorporé le 07.10.1910 à la 20^{ème} Section des Commis et ouvriers militaires d'Administration, caserné à NANCY, en qualité de soldat de 2^{ème} classe - Passe 1^{ère} classe le 21.11.1911 - Renvoyé dans ses foyers le 25.09.1912, certificat de bonne conduite accordé.

Rengagé pour 2 ans et 9 jours le 03.06.1913 à la 15^{ème} S.C.O.A. - Nommé caporal le 20.12.1913 - Passé au 92^{ème} R.I. le 14.09.1916 - puis au 85^{ème} R.I. le 25.01.1917 - puis au 95^{ème} R.I. le 20.10.1917 - puis au 66^{ème} R.I. le 02.06.1918.

Figure au monument aux morts de	BRIANÇONNET (06) + Nécropole nationale de VIGNEMONT (60)
---------------------------------	---

Meurt le 11.06.1918 à GOURNAY-sur-Aronde (60)

Il est âgé de 32 ans 3 semaines 3 jours.

Son décès est transcrit le à l'état-civil de BRIANÇONNET (acte N° ...)

Inhumé à la nécropole nationale de VIGNEMONT (60) - Carré F - Tombe 95

Note > Engagé dans la bataille du Matz (Ressons Saint-Maur), le 66^{ème} R.I. affronte du 09 au 12.06.1918 une violente attaque allemande; il y résiste vigoureusement. Pendant ces 3 jours, les pertes du 66^{ème} sont de 46 tués, 176 blessés, 25 gazés, 96 disparus, 16 malades évacués, soit 359 hommes hors de combat.

Note > lors de son Service militaire, a participé du 08.10.1910 au 01.09.1912 à la colonne formée pour opérer dans l'amalat d'OUDJDA (Maroc) [action menée du 16.10.1910 au 28.08.1912], à l'issue de laquelle lui sera décernée la médaille commémorative du Maroc, avec agrafe "Maroc".

Notes complémentaires

Que sont les sections de commis et ouvriers d'administration ? (S.C.O.A.)

Les sections de commis et d'ouvriers d'administration font partie des principaux organes d'exécution propre à l'organisation de l'intendance en collaboration avec les officiers d'administrations et les détachements du train des équipages. Tous ces services ont à charge la boulangerie d'armée, le convoi administratif, et le parc de bétail d'armée.

Le décret du 2 août 1874 supprime et remplace les 14 sections existantes par 25 sections de commis et ouvriers militaires d'administration, formant corps composés de commis aux écritures et ouvriers. Ils sont commandés par des officiers de l'administration de l'intendance, des adjudants appartenant à la section, ainsi que par des sous off et caporaux. Chaque section de C.O.A est affectée à un corps d'armée dont elle portera le numéro. 1^{ère} section/1^{er} CA (Lille).

Pour 1 Corps d'armée, divisé en 2 sections > 2 officiers + 35 hommes de l'administration - 5 officiers et 300 hommes du train des équipages - en tout, 450 chevaux attelant 180 voitures.

Des sections supplémentaires sont également mises sur pied, affectées au gouvernement militaire de Paris et aux principales places fortes.

Dès la déclaration de la guerre, le personnel se trouve aussitôt considérablement renforcé par la mobilisation immédiate des sous intendants militaire et officiers d'administration du cadre auxiliaire; officiers de réserve occupant pour la plupart dans la vie civile des fonctions administratives soit des professions se rattachant à l'alimentation, à l'industrie du vêtement, de la chaussure, de l'équipement etc... le personnel du cadre actif presque tout entier rejoint les armées. Pendant la guerre, méthodiquement régulièrement, presque sans accrocs les services de l'intendance vont assumer avec réussite la tâche la plus formidable qu'ait jamais eu au moins une administration militaire.

Une boulangerie de campagne est organisée pour le fonctionnement de 24 fours et est fractionnée en 3 sections identiques pouvant se séparer et fonctionner isolément.

SECTION NUMERO 1 > 1 officier d'administration du cadre auxiliaire + 1 adjudant d'administration du cadre auxiliaire. + 2 commis aux écritures + 66 boulangers (dont 2 sergents, 16 caporaux, brigadier de four , 48 pétrisseurs) + 16 ouvriers d'art et 8 professions diverses (malheureusement je ne sais pas lesquelles).

SECTION NUMERO 2 > 1 officier d'administration du cadre actif + 1 commis aux écritures + 66 boulangers + 12 ouvriers d'art et 4 professions diverses.

SECTION NUMERO 3 > 1 officier d'administration du cadre auxiliaire, le reste du personnel comme à la section 2.

Total pour la boulangerie > 4 officiers d'administrations (non montés) et 259 hommes. Voitures : 24 fours roulants, 12 chariots-fournils ,12 chariots de parc à 4 chevaux; 12 fourgons à 2 chevaux.

1906-1221

Cote > 01R 0574

08.10.1918**AD-06**

309 / 734

DAUMAS Léopold Pierre

Né le 14 Septembre 1886 à BRIANÇONNET (06)**Habite (au moment du conseil de révision) = BRIANÇONNET****Profession (au moment du conseil de révision) = tailleur d'habits****Fils de DAUMAS Pierre Paul (marchand-tailleur) et de DAUMAS Marie Joséphine (couturière)****Marié le 24.06.1911 à BRIANÇONNET, avec OLLIVIER Marie Joséphine**

Cheveux = noirs	Taille = 1, 60 m	Degré d'instruction = 2
Yeux = gris		Selon la nomenclature militaire de l'époque, le degré 2 d'instruction signifie que le conscrit sait lier et écrire, mais ne possède pas le certificat d'études primaires.
Visage = ovale		
Nez = moyen		

Notes complémentaires

Carré militaire du cimetière
communal de RÉCHÉSY
(Territoire de Belfort)

